ARCELORMITTAL EL-HADJAR

Mise en veilleuse hier de la cokerie

La mise en veilleuse de la cokerie du complexe ArcelorMittal d'El-Hadjar (Annaba) a été effectuée hier vers 10h, après un certain nombre d'expertises effectuées au mois de mai dernier par des spécialistes algériens, confirmées par des experts du groupe de Bosnie, ayant conclu à son arrêt momentané, indique un communiqué du syndicat de l'entreprise, confirmant ainsi l'annonce faite à ce sujet par la direction générale.

Rappelons que l'arrêt momentané de de la cokerie avait été fixé vers la mi-octobre 2009, comme rapporté par Le Soir d'Algérie dans son édition du 7 octobre dernier.

Selon cette expertise, la poursuite de l'exploitation de la cokerie présentait, en effet, un risque majeur pour les travailleurs, les autres installations et les habitants des localités limitrophes.

Cette situation a d'ailleurs été à l'origine de l'institution par le wali d'Annaba d'une commission d'enquête ad-hoc, afin d'y remédier dans les plus brefs délais.

Selon le communiqué du syndicat de l'entreprise, signé par son président, Smaïl Kouadria, l'opération de mise en veilleuse, qui durera 24 heures, consiste en l'arrêt de la ligne de traitement du gaz, l'inertage à l'azote de toute l'installation et l'arrêt de la batterie dont les fours utilisaient auparavant du charbon traité.

Comme il est prévu une nouvelle adaptation de chauffage de ces fours au moyen du gaz naturel.

La durée de la mise en veilleuse sera en fonction de l'ampleur des réparations qui seront effectuées par l'expertise de la partie métallique et mécanique, confiée à des experts polonais qui auront également pour mission la mise en place de la station de mélange gaz naturel-azote.

Enfin, pour expertiser et définir les réparations nécessaires pour la reprise de la cokerie, un groupe de spécialistes russes en construction de batteries sera prochainement à Annaba pour une durée d'un mois.

Photo : DR

L'arrêt sera en fonction de l'ampleur des réparations effectuées.

Concernant le personnel affecté à la cokerie, le premier responsable du partenaire social affirmera que celui-ci «continuera à émarger à l'usine avec maintien du statut qui lui est propre», précisant qu'un accord est conclu à cet effet avec la direction générale, confirmant, ainsi, la déclaration faite par celle-ci le 7 octobre dernier, assurant qu'aucun des 320 travailleurs de la cokerie «ne sera inquiété pour son avenir professionnel».

A. Bouacha

FORMATION-RECONVERSION

Des programmes de recyclage pour les travailleurs licenciés

Intervenant hier au forum de radio El-Bahdja, M. El Hadi Khaldi, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a déclaré que les départements ministériels adopteront une carte unifiée de formation dans les prochains mois.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) -Cette initiative, selon le ministre, répondra aussi bien à la demande d'emploi qu'aux besoins des secteurs en personnel formé. Pour ce projet, les spécificités de chaque région du pays seront prises en considération.

La formation-reconversion nouvellement offerte par le secteur absorbera une grande partie des travailleurs licenciés et des diplômés universitaires notamment, a expliqué le ministre. L'invité de la radio a par ailleurs souligné encore une fois que les formations et l'enseignement professionnels sont désormais ciblés. Ceci dans le but d'assurer une synergie entre la demande du monde du travail et le secteur de la formation.

Ainsi la formation-reconversion est destinée notamment aux personnes déjà en possession d'un diplôme ou ayant déjà travaillé. La formation dure moins de six mois et sera intensifiée après la rentrée prévue le 18 octobre prochain.

Une campagne d'information a été entamée en vue de promouvoir ce type d'information, selon le ministre. Une grande affluence est aussi attendue à la rentrée.

Concernant le Conseil national de partenariat de la formation et de l'enseignement professionnels, le ministre a précisé que celui-ci sera installé prochainement. Il expliquera à ce propos qu'un opérateur économique sera installé à la tête du conseil qui sera désigné dans les tout prochains jours. Le choix sera fait entre trois candidats déjà sélectionnés mais dont l'identité n'a pas été révélée par le ministre.

Le conseil devrait répondre aux besoins en formation de tous les départements ministériels et établira des cartes de formation. Concernant les diplômes de trois niveaux, c'est un projet actuellement à l'étude au niveau de la fonction publique.

Un arrêté devrait permettre de concrétiser ce projet à la fin de l'année. Selon le ministre, une défaillance a été observée concernant l'orientation des jeunes.

Pour rectifier le tir, a annoncé El Hadi Khaldi, des commissions ont été installées au niveau des directions des wilayas. Elles seront chargées d'orienter les futurs stagiaires vers les formations visées.

Le ministre a en outre rappelé qu'un retour vers la formation en agriculture est observé vu les besoins exprimés sur le terrain.

Des centres de formation ont ainsi vu le jour dans les régions isolées du pays, a expliqué l'invité de la radio, qui annoncera un taux de la spécialité agriculture de 11% dans l'effectif global de formation.

L'invité du forum d'El Bahdja a également indiqué que 325 000 postes de formation dont 110 000 dans la formation résidentielle seront assurés par le secteur à la prochaine rentrée. 60 000 postes de formation seront consacrés à la femme au foyer et 80 000 autres à la formation par l'apprentissage.

F.-Z. B.

BÉCHAR

Le verdict du procès des cadres de l'hydraulique est pour aujourd'hui

Le sort des cadres de l'hydraulique de Béchar sera connu aujourd'hui. Le verdict sera prononcé par le président du tribunal aujourd'hui vers 9h30. Pour rappel, le representant du ministère public avait requis, vendredi dernier, 8 ans de prison ferme à l'encontre des deux directeurs de l'hydraulique, en l'occurrence B. Djamel et S. Hachemi, 7 ans pour l'ingenieur chargé du suivi des projets, H. Othmane, et entre 2 et 4 ans pour le reste des prévenus, constitué de cadres de l'administration et surtout d'entrepreneurs. La lecture de l'arrêt de renvoi donne froid au dos. Plusieurs projets n'ont pas été achevés, des taux de réalisation évalués par des experts à moins de 30 %, alors que les entrepreneurs ont, après avoir encaissé la totalité des montants des marchés — estimés à plusieurs milliards —, plié bagage. Les préjudices subis sont faramineux.

Lies Mourad

Arrestation de deux passeurs à Oran

Deux personnes, âgées de 35 et 45 ans, habitant les localités de Bousfer et de Aïn El Karma, à l'ouest de la wilaya d'Oran, ont été interpellées, selon une source sûre, ce dimanche, par les éléments de la Gendarmerie nationale. Selon notre interlocuteur, c'est suite à l'interrogatoire du groupe de candidats à l'émigration clandestine, appréhendé récemment par le même service de sécurité à Aïn El Karma, que cette arrestation a été rendue possible. Durant leur interpellation, une importante somme d'argent, des jerricans contenant du carburant et une embarcation ont été découverts. Les deux personnes, souligne-t-on, seront présentées devant le procureur de la République du tribunal de Aïn El Tuck aujourd'hui. Elles risquent d'être écrouées.

Ben Aziz

DRAÂ-BEN-KHEDDA

Des terroristes avaient projeté un attentat lors du défilé du dimanche soir

Des terroristes avaient projeté d'assassiner un repenti à Draâ-Ben-Khedda. C'est l'information parvenue à la police judiciaire de cette localité dimanche.

Selon une source sûre, les terroristes escomptaient profiter de la confusion générale qu'allait indubitablement induire le défilé d'après-match de l'équipe nationale de football, après la rencontre face au Rwanda, pour commettre un attentat contre un de leurs anciens acolytes, qui s'est, désormais, «rangé». Le dispositif mis en place dès la sortie des supporters de l'EN dans les rues de Draâ-Ben-Khedda s'est révélé efficace puisque les tueurs étaient bel et bien là, même s'ils ont réussi à prendre la fuite. L'investigation a tout de même permis aux policiers de procéder à l'arrestation de trois présumés membres d'un réseau de soutien impliqué dans le «projet» de dimanche soir.

A. M.